Adaptation du PAC Littoral Parc

Information publique du 21 février 2024



Déroulement de la soirée

- Mot de bienvenu de M. José-Manuel Fernandez, syndic d'Etoy
- Présentation du projet d'adaptation du PAC Littoral Parc
- Questions et réponses
- Verre de l'amitié offert par la commune d'Etoy





Littoral Parc, c'est....

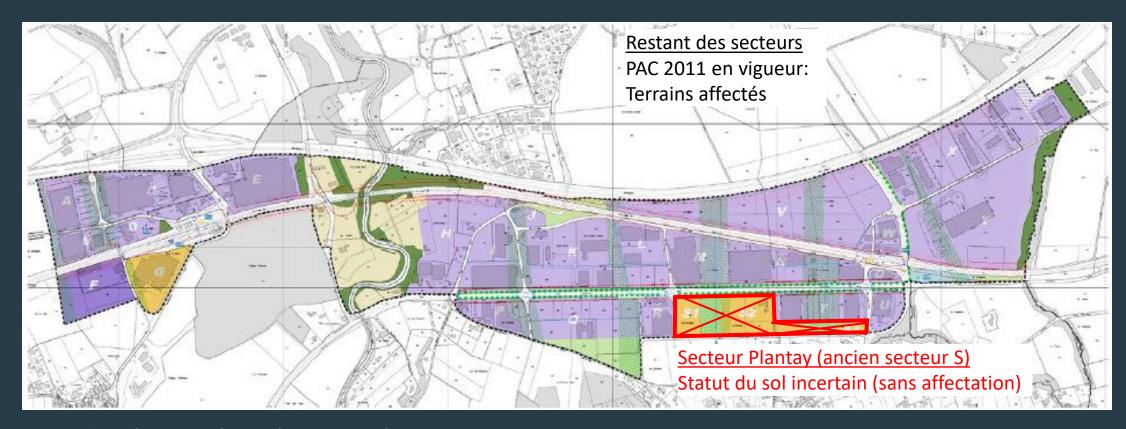


Canton de Carton de Carton

Constats : des commerces et des embouteillages aux heures de pointe...

Mais aussi : diverses autres activités, quelques milliers d'emplois, 2 gares CFF...

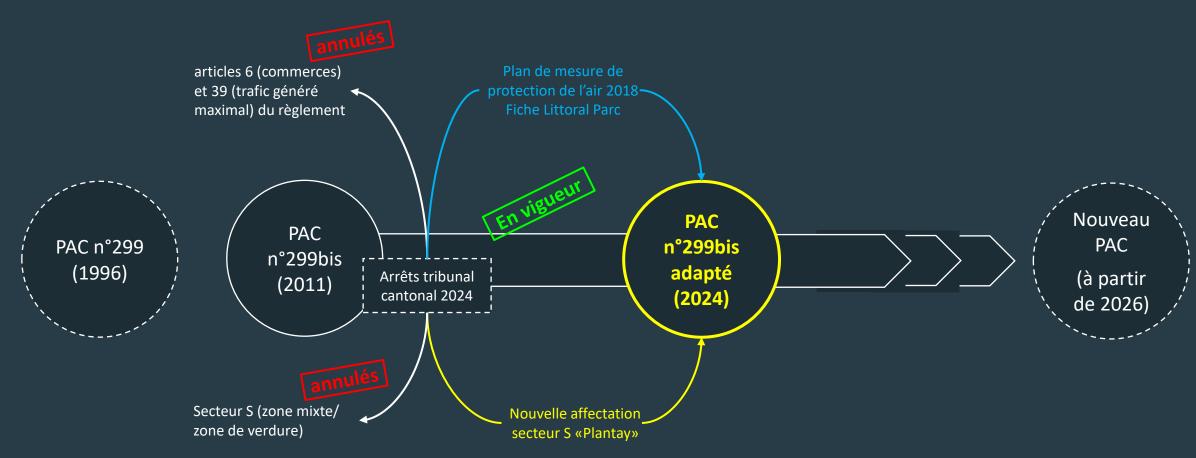
Situation actuelle d'affectation du sol



PAC n° 299 bis Littoral Parc du 10 novembre 2011



Situation de planification





Enjeux cantonaux



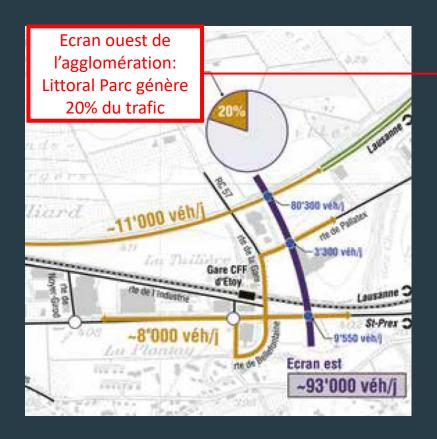
Ensemble du PAC:

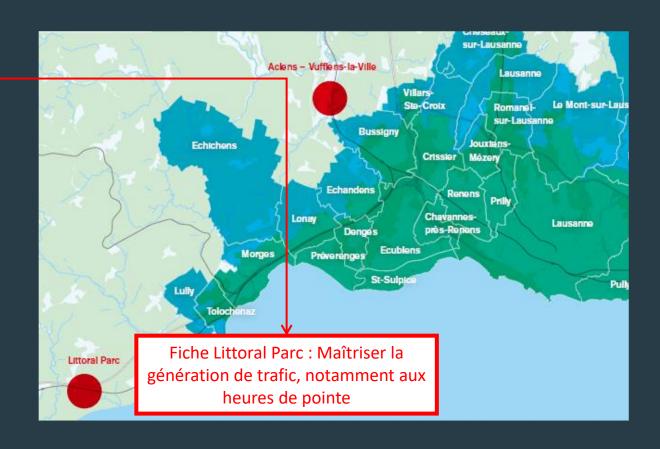
Mettre en œuvre le plan de mesure de protection de l'air 2018 de l'agglomération Lausanne-Morges (fiche «Littoral Parc»)



Nouvelle affectation du secteur S «Plantay» : Mettre à disposition des locaux pour l'industrie et l'artisanat dans le site stratégique de développement d'activités «Littoral Parc»

Mise en œuvre du plan de mesure de protection de l'air 2018







Site stratégique de développement d'activités (SSDA Littoral Parc)



Potentiels de développement

Littoral Parc

- 20 ha de réserves en zone d'activités
- 1'300 emplois supplémentaires

Secteur S

- 4.7 ha de réserves à affecter
- Jusqu'à 300 emplois potentiels





Présentation de l'adaptation du PAC 299bis - sommaire

- 1. Mesures de maîtrise de la génération de trafic
- 2. Nouvelle affectation du secteur S (secteur «Plantay»)
- 3. Conclusions et perspectives



Objectifs de l'adaptation du plan d'affectation cantonal (PAC)







Plan de mesure de protection de l'air Lausanne-Morges



<u>Constat (agglomération Lausanne – Morges)</u>

- Valeurs limites d'immissions dépassées
- Source principale: trafic (50% 60%)

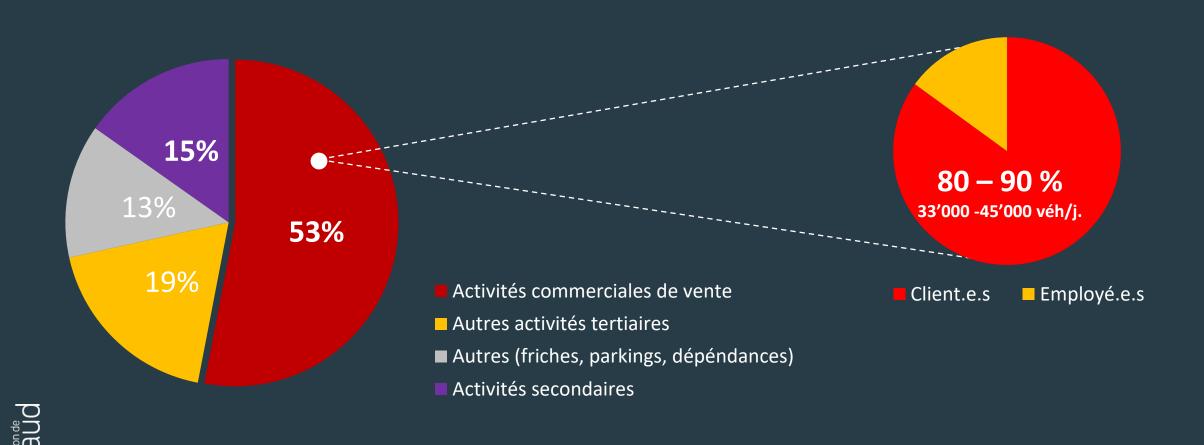


Objectifs généraux

- Respecter les valeurs limites (exigence légale!)
- Réduire les impacts sur la santé publique



Situation du Littoral Parc



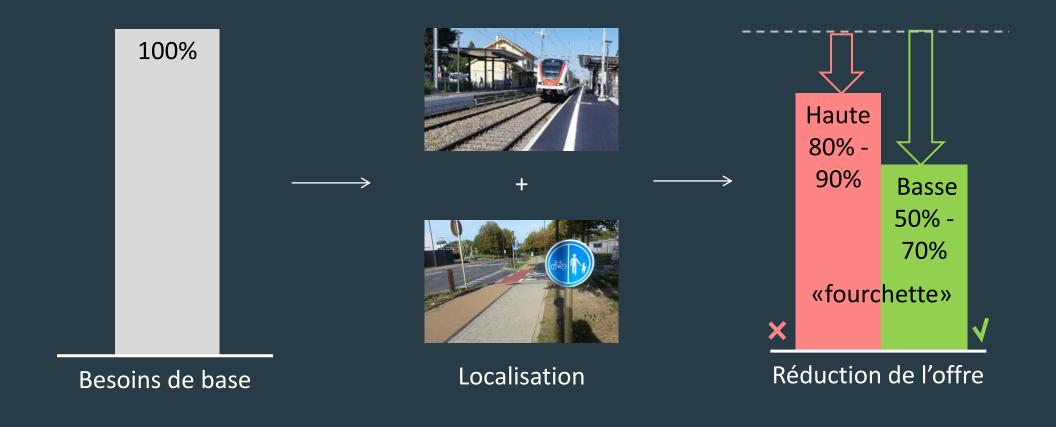
Résumé des mesures de maîtrise de la génération de trafic

PAC n° 299 bis Littoral Parc adapté:

- 1. Stationnement : application de la «fourchette» basse de la norme VSS
- 2. Obligation plan de mobilité de site et plan de mobilité d'entreprises
- 3. Interdiction de nouvelles surfaces commerciales



1. Application de la «fourchette» basse de la norme VSS



2. Obligation de plans de mobilité d'entreprises



Vélos en libre-service



Plateforme covoiturage



Bus navette



Gestion parking centralisée

Plan de mobilité de site (en cours depuis début 2021)

cadre

Plan de mobilité d'entreprises (> 50 employé.e.s)



Contributions abos



Gestion parking

3. Interdiction de nouvelles surfaces commerciales



Nouvelles surfaces commerciales interdites







Agrandissements dans les limites des droits à bâtir restants









Changement du type de commerce à forte fréquentation (> 2500m²) interdit

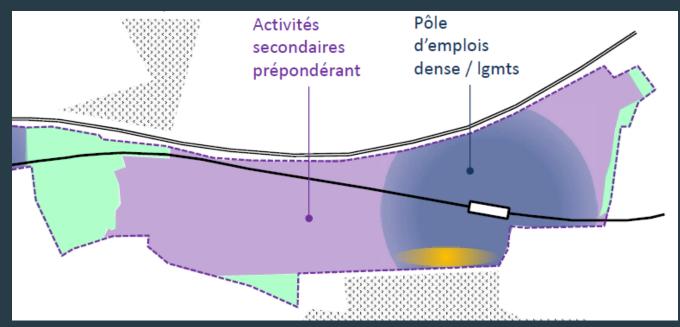






Objectifs de développement

Objectifs cantonaux et communaux (Etoy)



Document de travail - visions du développement

- Créer une «localité à densifier» autour de la gare d'Etoy
- Maintenir un potentiel d'accueil d'habitants dans le secteur Plantay
- Réserver les principaux potentiels de développement aux activités industrielles et artisanales



Etudes menées

Etudes-test affectations - densités





Etude de localité à densifier





Etude bruit





Contraintes



Route Suisse

Rte de la Chenalette

Rte de la Plantay

Organisation territoriale



Image illustrative

Ferme inhabitée existante



Images illustratives





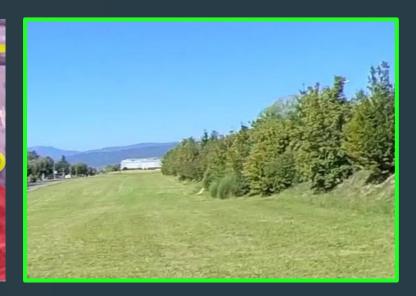
Aires de transition

Aire de transition





Aire de maintien de l'arborisation

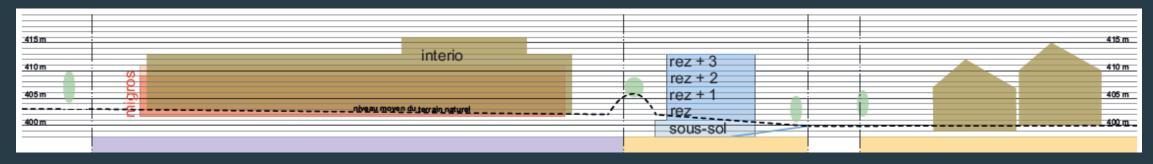




Gabarits



Continuité harmonieuse des gabarits



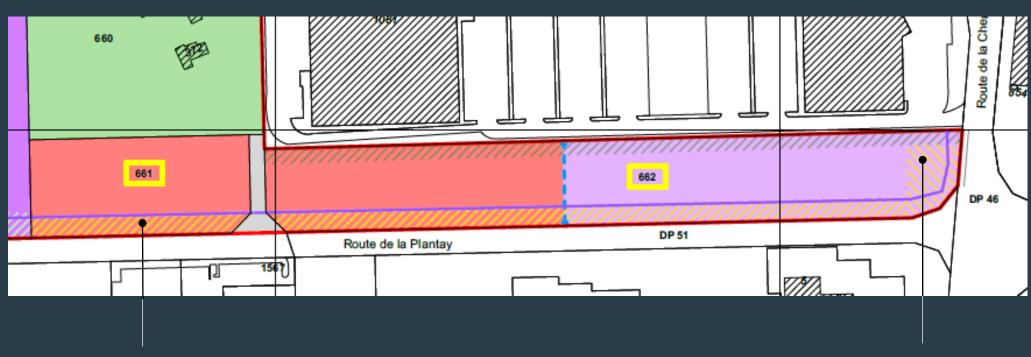


Accès





Protection contre le bruit



Aire de protection contre le bruit B: Locaux sensibles au bruit admis si limitation de vitesse à 30km/h sur la route de la Plantay Pas d'ouvrants de locaux sensibles au bruit sur les façades nord des bâtiments

Aire de protection contre le bruit A: Pas de locaux sensibles au bruit



Plan d'affectation secteur «Plantay»







Conclusions et perspectives

Maîtriser l'existant et...

PM Opair Lausanne-Morges Fiche «Littoral Parc» (2018)



Objectif A

Diminuer la pollution de l'air par la maîtrise de la génération de trafic

Secteur «Plantay»

...préparer l'avenir!

Objectif B

Redéfinir l'affectation du secteur « Plantay» (ancien «secteur S») : analyse urbanistique plus fine







Vos questions



Protection contre le bruit – Simulation des immissions



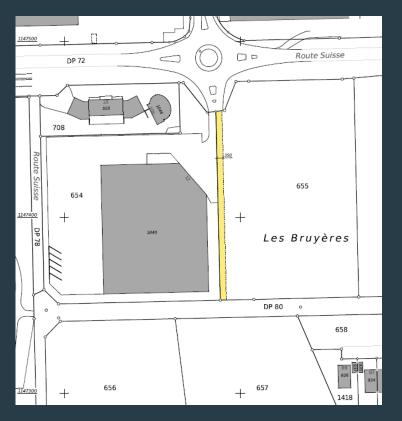
Route de la Plantay – 50km/h (situation actuelle)
Distance rte de la Plantay : 8m

Route de la Plantay – 30km/h situation future souhaitée Distance rte de la Plantay : **4m**

Etude de bruit – valeurs de planification :

- Non atteintes
- Atteintes (mais respectées!)
- Dépassées

Servitudes de passages publiques secteur «Plantay»



Servitudes de passage public

A pied & à vélo

A pied

